

- Architecture d'intérieur - atelier Grosjean Marie-Catherine

Objectifs

Imaginer et concrétiser un projet d'architecture d'intérieur.

Maîtriser et appliquer les différentes techniques et contraintes liées à un projet d'architecture d'intérieur.

Contenu

Le cours d'Atelier, est organisé autour de 3 à 5 projets par année académique.

Chaque projet est lui-même structuré de la manière suivante :

- Analyse
- Esquisse(s)
- Avant-projet
- Projet proprement dit

La réalisation d'un projet en architecture d'intérieur repose sur la combinaison de quatre éléments de base :

1. L'analyse

Comprendre le fonctionnement d'un objet, d'un bâtiment... Eveiller la curiosité de l'étudiant par rapport à la situation, à son environnement et à l'objet. Evaluer la mesure du projet afin de rester dans les dimensions appropriées. Attirer l'attention de l'étudiant sur divers aspects techniques ou détails qu'il ne remarque pas à première vue. Sensibiliser à d'autres cultures artistiques que la nôtre (ouverture sur le monde des Arts et sur sa diversité).

2. La technique

Envisager l'atelier comme un centre d'expérimentation. Connaître et utiliser des techniques récentes. Privilégier l'initiative, la recherche personnelle, le maniement des différents outils d'apprentissage (techniques, documentation, ressources du milieu extérieur). S'exprimer avec ses propres moyens. Le cours propose différentes techniques pour arriver au produit final : croquis, esquisses, relevés, plans, maquettes et dans certains cas, réalisations en grandeur nature.

3. L'organisation

Une succession d'étapes sont proposées afin d'approcher progressivement et finement le produit final. Amener l'étudiant à travailler en autonomie. Favoriser le processus d'auto apprentissage en respectant le rythme de chacun et en désignant l'étudiant acteur de sa propre évolution. Stimuler et entretenir le désir d'apprendre. Initier l'étudiant aux réalités professionnelles. Développer le travail de concertation et d'ajustement.

4. La créativité

Introduire et enrichir la notion de **poésie** dans l'évolution d'un projet. Enrichir une sensibilité personnelle. Associer la créativité aux exigences techniques et fonctionnelles d'un projet. Accroître l'objectivité de chacun en vue de l'aider à atteindre son but. Arriver à la création d'espaces non stéréotypés. Ouvrir l'esprit à la réflexion, à l'évolution et à la concertation. Développer la motivation d'entreprendre une démarche innovatrice tout en intégrant des données professionnelles.

Acquis d'apprentissage communs

L'étudiant:

Démontre la maîtrise de la méthodologie et de la composition d'un projet en architecture d'intérieur. Eveille son autonomie et son sens de l'objectivité dans la conception d'un projet final. Développe une sensibilité poétique. Réalise un travail de synthèse concrétisé par un projet personnel et pertinent.

Méthode d'enseignement et d'apprentissage

Nous proposons de développer une pédagogie *personnelle*, *active* et *d'analyse*.

Personnelle car les étudiants sont amenés à fixer très rapidement leurs objectifs personnels en fonction du projet proposé et de leur propre sensibilité.

Active car ils doivent prendre en charge une partie des activités nécessaires pour atteindre les résultats fixés.

Et enfin, *d'analyse*, car leurs travaux devront se baser sur l'observation, la compréhension et l'analyse des situations proposées.

Le travail s'organise grâce à une **méthode active** d'enseignement et d'apprentissage. L'étudiant travaille en immersion dans la réalité du projet.

Le professeur veillera à encourager l'étudiant sans nécessairement le rassurer afin d'inciter celui-ci à se dépasser.

Le professeur dispense des remarques et conseils personnels en fonction de chaque étudiant et de son propre projet. Il entre dans le projet de l'étudiant sans vouloir imposer sa conception personnelle, tout en veillant à le diriger vers la justesse du produit final.

Le professeur tiendra compte (surtout en 1^{ère} année) :

- des différents niveaux de connaissances
- des différences socioculturelles

- et des différentes personnalités.

Pour amener l'étudiant à un travail autonome, nous lui donnerons la possibilité d'opérer des choix, de décider, et de prendre les responsabilités finales qui incombent à son projet.

L'autonomie ne doit cependant pas le dispenser de faire apparaître le sens et l'intérêt d'une intervention.

Certaines **dispositions particulières** sont proposées.

L'étudiant participera à des activités extérieures du type concours, conférences, visites d'exposition et de musées, qui l'amèneront à considérer plusieurs variantes pour un même sujet. Il devra ensuite choisir l'option la plus adaptée en fonction du contexte du sujet.

Mode d'évaluation pratique

L'évaluation s'effectue sous deux formes :

- Evaluation continue lors des ateliers des quadrimestres. Le travail de chaque étudiant est évalué selon sa participation, sa présence à l'atelier, son évolution, la profondeur de ses recherches, la qualité des productions... Cette évaluation continue intervient pour 50 % de la cote finale (25% en janvier + 25 % en mai-juin).
- Evaluation ponctuelle en juin (50 % de la cote finale). Jury interne de fin d'année.

Support de cours

Support de cours : vous pouvez vérifier si un support de cours est requis pour ce cours sur MyIntranet > mes études > mes cours